

obe^a



JEUDI 6 FEVRIER 2025

www.obea.fr

Intégrer un agent handicapé dans la fonction publique

OBJECTIFS

- Connaitre les obligations de la fonction publique en matière d'intégration des handicapés
- Maîtriser tous les outils d'intégration des agents handicapés
- Suivre le travailleur handicapé tout au long de sa carrière

PUBLIC

Cadres de la DRH au sein de la Fonction publique

PROGRAMME

1- L'obligation d'emploi des handicapés dans la fonction publique

- La loi du 11 février 2005
- La réalisation de l'obligation
- Le seuil d'assujettissement et mode de calcul de l'effectif à prendre en compte

2- Le recrutement

- Les aménagements des épreuves
- Le recrutement direct par voie contractuelle
- Les conditions de titularisation
- Le contrat PACTE
- L'apprentissage
- Les emplois aidés

3- L'agent handicapé en poste

- L'aménagement des postes de travail
- La formation et le suivi médical
- La carrière des agents handicapés
- Les aménagements possibles d'horaires
- Le temps partiel de droit après avis médical

4- Le maintien et le reclassement des agents publics devenus inaptes

- La constatation de l'inaptitude
- Le reclassement
- Le départ anticipé à la retraite des agents handicapés

TOUTES LES SESSIONS